

## **PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2020**

Le deux juillet deux mille vingt, le Conseil Municipal de Goderville s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. CARLIERE Frédéric, Maire.

### **Sont présents :**

MM. CARLIERE Frédéric, GERON Michel, MOIZAN Gérard, ROSE Marc, BOUXIN Alexandre, COSTANTIN David, DENEUFVE David, LEGROS Mathieu, LEPETIT Patrick et VOGEL Benjamin.

Mmes COZIC Bernadette, LAVILLE REVET Géraldine, LEBER Sophie, VANIER Pascaline, FAUCHIER Elise, DUMONTET Mireille, LEROUX Christelle et MESNIL Virginie.

### **Pouvoirs :**

Mme BACHELEY Françoise donne pouvoir à M. CARLIERE Frédéric.

Mme BOUREL Fanny donne pouvoir à Mme FAUCHIER Elise.

Mme CHEDRU Dominique donne pouvoir à Mme VANIER Pascaline.

M. FLEURY Philippe donne pouvoir à M. MOIZAN Gérard.

**Absents :** Mmes BACHELEY Françoise, BOUREL Fanny, CHEDRU Dominique et MM. FLEURY Philippe

**Soit 23 votants**

**Secrétaire de séance :** Mme DUMONTET Mireille

**Date d'affichage du présent procès-verbal :** 07 juillet 2020

Le procès-verbal de la précédente séance est soumis à approbation.

**Il est adopté à l'unanimité.**

Au préalable de l'examen des différents points à l'ordre du jour, Monsieur le Maire sollicite l'autorisation à ajouter les questions 20 et 21.

**Après en avoir pris connaissance, les élus valident l'ajout de ces deux questions.**

*Sauf indication contraire, les délibérations sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.*

**Question n° 1 : Commissions municipales**

**Les six commissions communales :**

### **1° commission : FINANCES**

Responsable	Frédéric CARLIERE
Membres	Dominique Chedru
	Bernadette Cozic
	Mireille Dumontet
	Philippe Fleury
	Virginie Mesnil
	Philippe Revol
	Pascaline Vanier

**2° commission : URBANISME**

Responsable	Michel GERON
Membres	David Deneufve Mireille Dumontet Philippe Fleury Sophie Leber Christelle Leroux Gérard Moizan Philippe Revol

**3° commission : TRAVAUX & SECURITE**

Responsable	Gérard MOIZAN
Membres	David Deneufve Mireille Dumontet Philippe Fleury Mathieu Legros Virginie Mesnil Philippe Revol Marc Rose

**4° commission : AFFAIRES SCOLAIRES**

Responsable	Bernadette COZIC
Membres	Fanny Bourel Elise Fauchier Géraldine Laville-Revet Pascaline Vanier

**5° commission : SPORTS – JEUNESSE**

Responsable	Marc ROSE
Membres	Alexandre BOUXIN Elise Fauchier Gérard Moizan Pascaline Vanier Benjamin Vogel

**6° commission : COMMUNICATION – ANIMATION – AFFAIRES CULTURELLES**

Responsable	Pascaline VANIER
Membres	Alexandre Bouxin Dominique Chedru Bernadette Cozic Géraldine Laville-Revet Matthieu Legros Patrick Lepetit Benjamin Vogel

Le Conseil Municipal valide les commissions et leurs membres.

**Question n°2a : Désignation des délégués : SDE76**

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

M. MOIZAN Gérard propose sa candidature en tant que délégué titulaire et M. GERON Michel en tant que délégué suppléant.

Le Conseil Municipal valide les candidatures et les délégués.

**Question n°2b : Désignation des membres du conseil d'administration : CCAS**

Après un appel de candidatures, il est procédé à l'élection de 5 membres.

Se présentent à cette candidature les conseillers suivants : Mesdames Fanny BOUREL, Mireille DUMONTET, Géraldine LAVILLE-REVET, Sophie LEBER et Christelle LEROUX.

Le Conseil Municipal valide les candidatures et les délégués.

**Question n°2c : Désignation des délégués : SPL CinéSeine**

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

M. CARLIERE Frédéric propose sa candidature en tant que représentant au Conseil d'Administration et Mme VANIER Pascaline en tant que représentant au à l'Assemblée Générale.

Le Conseil Municipal valide les candidatures et les désigne délégués.

**Question n°3 : Désignation des délégués : commission de contrôle de la liste électorale politique et commission de contrôle de la liste électorale à la Chambre d'Agriculture**

Après un appel de candidatures, il est procédé à l'élection.

Mmes COZIC Bernadette, LEBER Sophie et M. FLEURY Philippe sont proposés en tant que délégués de la commission de contrôle de la liste électorale politique et Mme CHEDRU Dominique en tant que déléguée de la commission de contrôle de liste électorale à la Chambre d'Agriculture.

Le Conseil Municipal valide les candidatures et les désigne délégués.

**Question n°4 : Désignation des délégués : commission d'Appel d'offres (CAO)**

Après un appel de candidatures, une liste de membres est soumise au vote.

Membres titulaires :

Philippe FLEURY  
Gérard MOIZAN  
Christelle LEROUX

Membres suppléants :

Bernadette COZIC  
Mireille DUMONTET  
Virginie MESNIL

Le Conseil Municipal valide les candidatures et les délégués.

**Question n°5 : Désignation des délégués : Commission de délégation de Service Public (CDSP)**

Après un appel de candidatures, une liste de membres est soumise au vote.

Membres titulaires :

Philippe FLEURY  
Sophie LEBER  
Gérard MOIZAN

Membres suppléants :

Michel GERON  
Bernadette COZIC  
Pascaline VANIER

Le Conseil Municipal valide les candidatures et les désigne délégués.

**Question n°6a : Délégation consentie au Maire pour toute commande publique inférieure à 90 000 € H.T.**

Monsieur le Maire est chargé, par délégation du Conseil Municipal prise en application de l'article L 2122-22, 4° du code général des collectivités territoriales et pour la durée de son mandat de « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* ».

Il sera compétent pour tous les marchés dont le montant est inférieur à 90 000 € HT. Le Conseil Municipal sera donc compétent au-delà de ces limites.

Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

**Question n°6b : Délégations consenties au Maire hors commande publique**

Pendant toute la durée de son mandat, Monsieur le Maire se voit confier les délégations suivantes :

- ✓ de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- ✓ de passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistres y afférentes ;
- ✓ de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- ✓ d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- ✓ de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- ✓ d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire ;
- ✓ de défendre la commune dans les actions intentées contre elle devant toutes juridictions ;
- ✓ de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 € par sinistre ;
- ✓ de signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

Monsieur le Maire pourra charger un ou plusieurs adjoints de prendre en son nom, en cas d'empêchement de sa part, tout ou partie des décisions pour lesquelles il lui est donné délégation par la présente délibération.

**Question n°7 : Subventions à diverses associations ou œuvres pour l'année 2020**

Club de Basket-ball	1 530,00 €
Kyokushin Karaté Club Goderville	1 800,00 €
FNACA – Section Goderville	400,00 €
Association des Anciens Combattants	400,00 €
Association Cyclo Marche	800,00 €
Tennis club	750,00 €
Union sportive de Goderville	5 000,00 €
Union sportive Godervillaise subvention exceptionnelle	2 240,00 €
Les Pastourelles	1 800,00 €
Association sportive Hand-ball	2 000,00 €
Scouts de France – Section Goderville	200,00 €
Association Sapeurs-Pompiers	-
Culture et bibliothèque pour tous	600,00 €
Club des jeunes et Ecole de musique	1 950,00 €
Boxing Club	500,00 €
Association Retraite et Amitié	800,00 €
Energym	400,00 €
Les P'tits Loups de Goderville	1 000,00 €

Association pour la promotion de la Création Artistique	350,00 €
Plongée Club Côte d'Albâtre	300,00 €
ACPG CATM	300,00 €
Les copains de Paulo	300,00 €
Coopérative scolaire – Ecole maternelle	3 000,00 €
Coopérative scolaire – Ecole élémentaire Jean Savigny	4 000,00 €
CCAS	3 000,00 €
Provision pour subvention exceptionnelle	5 580,00 €
<b>TOTAL - subventions aux associations - Art 6574</b>	<b>36 000,00 €</b>
<b>TOTAL - subvention versée au CCAS - Art 65732</b>	<b>3 000,00 €</b>

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif de 2020 de la façon suivante :

<b>Art 6574</b>	<b>=</b>	<b>36 000.00 €</b>
<b>Art 657362</b>	<b>=</b>	<b>3 000.00 €</b>
<b><u>Soit un total de 39 000.00 €</u></b>		

### **Question n°8 : approbation du Budget Primitif 2020**

Suite à la commission finances en date du 30 juin 2020, le BP 2020 est arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	3 248 364.42	3 248 364.42
Section d'investissement	1 604 368.00	1 657 254.00
Restes à réaliser	153 710.00	100 824.00
<b>Total</b>	<b>5 006 442.42</b>	<b>5 006 442.42</b>

### **Question n°9 : Taux d'imposition 2020 : Taxes Directes Locales 2020**

Après discussion, les élus décident de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2020.

Le produit fiscal attendu se décomposera donc de la façon suivante :

	bases prévisionnelles 2019	taux 2019	Produit fiscal attendu pour 2019
Taxe foncière bâtie	1 913 647.00	18.22 %	354 743.00
Taxe foncière non bâtie	66 061.00	32.14 %	21 437.00
<b>Total</b>			<b>376 180.00</b>

### **Question n°10 : convention financière : travaux de la rue St Jacques**

Après explications et projection de plans de la part de M. GERON Michel, les élus conviennent d'effectuer les travaux de la rue St Jacques (tranche ferme et tranche conditionnelle) et de participer financièrement à ce projet en remboursant à la Communauté de communes Campagne de Caux la somme de 92 962.07 euros T.T.C.

### **Question n°11 : Indemnités de gardiennage de l'église communale**

Après discussion, les élus décident de continuer d'allouer à la Paroisse « Saint Jean des Campagnes », à compter de 2020, une indemnité pour gardiennage de l'église Ste Madeleine en considération de la résidence du gardien habitant la commune de Goderville. Les élus décident d'attribuer le montant maximum fixé dans la circulaire du ministère de l'Intérieur, soit 479.86 € pour 2020. Pour les années suivantes, la revalorisation se fera en fonction du taux indiqué dans les instructions ministérielles.

### **Question n°12 : Participation 2020 au Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)**

Les élus votent une participation de 664.93 € correspondant à 2 891 habitants X 0.23 €.

Ils autorisent également Monsieur le Maire à signer la convention de contribution financière avec le DEPARTEMENT de la Seine-Maritime.

**Question n°13 : Autorisation de poursuites tous budgets confondus (Ville et CCAS)**

Les élus autorisent dans le cadre du recouvrement contentieux, le comptable du Trésor Public à effectuer de manière permanente toutes procédures de poursuites afin de faciliter le recouvrement. Cette autorisation permanente est attribuée pour le budget de la Ville ainsi que le budget annexe (CCAS).

**Question n°14 : location appartement au « 7 place Godard des Vaux »**

Monsieur le Maire informe ses collègues de la vacance du logement situé « 7 place Godard des Vaux ». Madame COROT y installe son activité d'énergéticienne à Goderville, à compter du 15/08/2020 et pour un loyer mensuel de 450 euros (bail professionnel). L'Office Notarial de l'Estuaire est chargé de la gestion de ce bien.

**Question n°15 : Frais de scolarité pour l'année scolaire 2019-2020**

Après discussion, les frais de scolarité sont fixés à 530 euros par enfant.

**Question n°16 : Cantine scolaire municipale à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2020.**

Après discussion, les élus décident de fixer comme suit les tarifs :

→ Pour les enfants de l'école maternelle	3.27 €
→ Pour les enfants de l'école élémentaire	3.78 €
→ Pour les maîtres et autres adultes	5.43 €

**Question n°17 : Modalités d'attribution de la prime exceptionnelle aux agents particulièrement mobilisés dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19**

Selon le décret n°2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la fonction publique de l'Etat et de la fonction publique territoriale soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Le montant de la prime est modulable comme suit, en fonction notamment de la durée de la mobilisation des agents :

- taux 1 : 330 € (mobilisation modérée)
- taux 2 : 660 € (mobilisation forte)
- taux 3 : 1 000 € (mobilisation intensive)

La prime exceptionnelle est exonérée de cotisations et contributions sociales, ainsi que d'impôt sur le revenu. Elle fait l'objet d'un versement unique et n'est pas reconductible. Des arrêtés individuels permettront ensuite l'attribution de la prime exceptionnelle aux agents concernés, conformément aux modalités d'attribution définies par la présente délibération.

*UN VOTE D'ABSENTATION – Madame LEROUX Christelle*

**Question n°18 : Cadeau de départ en retraite pour les agents communaux**

Les élus votent le principe d'un cadeau d'une valeur maximum de 600 € pour les agents partant à la retraite et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document relatif.

**Question n°19 : Tableau des emplois permanents à temps complet et à temps non complet**

Considérant le licenciement d'un agent pour inaptitude physique à toutes les fonctions de la Fonction Publique Territoriale au 1<sup>er</sup> juillet 2020,

Considérant le départ en retraite d'un autre agent au 1<sup>er</sup> septembre 2020,

Considérant la nécessité d'ajuster les postes en conséquence,

Les élus décident d'adopter la proposition de Monsieur le Maire et de modifier comme suit le tableau des emplois à compter du **1<sup>er</sup> septembre 2020** :

**Emplois permanents à temps complet :**

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois au 01/09/2020
<b>Filière administrative</b>		
Attaché	Attaché	1
Rédacteur territorial	Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	1
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	1
<b>Filière technique</b>		
Technicien territorial	Technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	1
Adjoint technique	Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe	2
	Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	4
	Adjoint technique	4

<b>Filière sanitaire et sociale</b>		
Agent spécialisé des écoles maternelles	Agent spécialisé Principal 1 <sup>ère</sup> classe des écoles maternelles	2
<b>Filière police</b>		
Garde Champêtre	Garde Champêtre Chef Principal	1
<b>Filière sportive</b>		
Educateur des Activités Physiques Sportives	Educateur des activités physiques sportives principal 1 <sup>ère</sup> classe	1

**Emplois permanents à temps non complet :**

Cadres d'emplois	Grades	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de service
<b>Filière administrative</b>		
Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 à raison de 28 h hebdomadaires
<b>Filière technique</b>		
Adjoint technique	Adjoint technique	1 à raison de 29 h hebdomadaires

**Question n°20 : Désignation des délégués : Commission Communale des Impôts Directs (CCID)**

**Membres titulaires :**

1 – Monsieur CARLIERE Frédéric, agent de maîtrise pétrochimie

4, rue Guy de Maupassant

2 – Monsieur MOIZAN Gérard, retraité

16, rue des Mésanges

3 – Madame BOUREL Fanny, conseillère en insertion sociale et professionnelle

17 voie des Calètes

4 – Monsieur BOUXIN Alexandre, surveillant de collègue

44 rue du Hameau Martin

5 – Monsieur ROSE Marc, responsable de projets

Route du Chat Endormi

6 – David COSTANTIN, charcutier traiteur

6 rue Emile Bénard

7 – Madame LEBER Sophie, aide-soignante

4, rue du Hameau Martin

8 – Madame VANIER Pascaline, retraitée

849, basse rue de Crétot

9 – Madame COZIC Bernadette, retraitée

39 B rue de la Poste

10 – Monsieur DENEUFVE David, technicien de maintenance

3 rue Claude Santelli

11 – Madame DUMONTET Mireille, pharmacienne

8 place Célestin Bellet

12 – Madame FAUCHIER Elise, infirmière

106 rue Guy de Maupassant

13 – Monsieur FLEURY Philippe, responsable de quart

49 rue Gustave Flaubert

14 – Madame LAVILLE Géraldine, professeure des écoles

69, rue Jean Prévost

15 – Monsieur GERON Michel, retraité

849, rue de la Ferme Seigneurey

16 – Monsieur LEGROS Mathieu, administrateur systèmes et réseaux

32 G rue Emile Bénard

**Membres suppléants :**

17 – Madame BACHELEY Françoise, professeure d'éducation physique  
982, basse rue de Crétot

18 – Monsieur LEPETIT Patrick, retraité  
7 rue Guy de Maupassant

19 – Madame CHEDRU Dominique, responsable financière  
910, route de Longueil

20 – Madame LEROUX Christelle, responsable des ressources humaines  
43, rue Gustave Faubert

21 – Madame MESNIL Virginie, sans profession  
47 rue Jean Prévost

22- Monsieur REVOL Philippe, commissaire-priseur  
88 rue Jean Prévost

23- Monsieur VOGEL Benjamin, technicien support  
8 rue du Presbytère

25- Monsieur FONTANIE Guy, retraité  
37, rue du Hameau Martin

26- Madame OUTURQUIN Béatrice, retraitée  
18, rue du Hameau Martin

27- Monsieur JACQUES Jean-Paul, retraité  
7, rue des Martinets

28- Monsieur BUNEL Jacques, retraité  
10, rue du Nouveau Monde

29- Madame BENARD Michèle, retraitée  
28, rue Emile Bénard

30- Monsieur BRACHAIS Christian, retraité  
26, rue de la Poste

31- Monsieur LELAUMIER Yves, chef d'entreprise  
58 bis, rue Emile Bénard

32- Monsieur BOUXIN Jean-Michel, retraité  
44, rue du Hameau Bénard

**Question n°21 : cabinet d'orthoptie : viabilisation du terrain**

Monsieur GERON Michel prend la parole et expose le projet en projetant des plans de localisation et de construction. Il souligne que ce terrain, situé à côté du terrain de football, appartient à la collectivité et qu'à cet effet, il convient d'expliquer le projet de construction à l'ensemble du Conseil Municipal, pour avis.

*UN VOTRE CONTRE – Madame LEROUX Christelle*

**Questions diverses :**

Monsieur GERON Michel rend compte du rapport de la CLECT de la Communauté de communes Campagne de Caux : Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

Suite aux discussions, il est convenu que Mme CAVELIER Aline, Directrice Générale des Services envoie ce rapport à l'ensemble des conseillers municipaux.

*Ce point sera soumis à délibération lors du prochain Conseil Municipal, le 10 juillet 2020.*

*Séance levée à 19 heures 40*

Extraits de délibérations adressés à la SOUS - PREFECTURE

<b>QUESTION N° 1 REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGES 51 à 52</b>
✓ Commissions municipales	
<b>QUESTION N° 2 REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGES 53 à 56</b>
✓ SDE76	PAGES 53 à 54
✓ CCAS	PAGE 55
✓ SPL CinéSeine	PAGE 56
<b>QUESTION N° 3 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGES 57</b>
✓ Commission de contrôle liste électorale politique	
✓ Commission de contrôle à la Chambre d'Agriculture	
<b>QUESTION N° 4 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGES 58 à 59</b>
✓ Commission d'Appel d'Offres	
<b>QUESTION N° 5 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGES 60 à 61</b>
✓ Commission de Délégation de Service Public	
<b>QUESTION N° 6 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGES 62 à 63</b>
✓ Délégations consenties au Maire (inférieure à 90 000 € H.T)	PAGE 62
✓ Délégations consenties au Maire hors commande publique	PAGE 63
<b>QUESTION N° 7 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGES 64 à 65</b>
✓ Subventions à divers associations ou œuvres pour l'année 2020	
<b>QUESTION N° 10 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGE 69</b>
✓ Convention financière : travaux de la rue St Jacques	
<b>QUESTION N° 11 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGE 70</b>
✓ Indemnités : gardiennage de l'église communale	
<b>QUESTION N° 12 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGE 71</b>
✓ Fonds d'Aide aux Jeunes : participation 2020	
<b>QUESTION N° 13 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGE 72</b>
✓ Autorisation de poursuites tous budgets confondus	
<b>QUESTION N° 14 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGE 73</b>
✓ Location appartement « 7 place Godard des Vaux »	
<b>QUESTION N° 15 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGE 74</b>
✓ Frais de scolarité : tarifs pour l'année scolaire 2019-2020	
<b>QUESTION N° 16 : REGISTRE DES DELIBERATIONS</b>	<b>PAGE 75</b>
✓ Cantine scolaire municipale : tarifs pour l'année scolaire 2020-2021	

*QUESTION N° 17 : REGISTRE DES DELIBERATIONS* *PAGES 76 à 77*

- ✓ *Prime exceptionnelle dans le cadre de l'Etat d'Urgence (Covid19)*

*QUESTION N° 18 : REGISTRE DES DELIBERATIONS* *PAGE 78*

- ✓ *Cadeau de départ en retraite pour les agents communaux*

*QUESTION N° 19 : REGISTRE DES DELIBERATIONS* *PAGES 79 à 80*

- ✓ *Tableau des emplois permanents à temps complet et à temps non complet*

*QUESTION N° 20 : REGISTRE DES DELIBERATIONS* *PAGES 81 à 83*

- ✓ *Commission Communale des Impôts Directs*

*QUESTION N° 21 : REGISTRE DES DELIBERATIONS* *PAGE 84*

- ✓ *Cabinet d'orthoptie : viabilisation du terrain*

*Extraits de délibérations adressés à la PREFECTURE*

*QUESTION N° 8 : REGISTRE DES DELIBERATIONS* *PAGE 66*

- ✓ *Approbation du Budget Primitif 2020*

*QUESTION N° 9 : REGISTRE DES DELIBERATIONS* *PAGES 67 à 68*

- ✓ *Taux d'imposition 2020 : Taxes Directes Locales 2020*